

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE
CONVOCATION

09/11/2015

DATE D’AFFICHAGE

09/11/2015

NOMBRE DE
CONSEILLERS

| | |
|-------------|----|
| EN EXERCICE | 15 |
| PRESENTS | 13 |
| VOTANTS | 14 |

L’an deux mille quinze

Le lundi 16 novembre à dix neuf heures.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie,
en séance publique, sous la présidence de Monsieur LAMOURET Dominique,
maire

Etaient présents :

LAMOURET Dominique CAUCHY Hubert BOUTHORS Christelle
NOËL Patrick FORRIERES Daniel SANTERRE Michaël BOUBAY Maxime
SEDENT Philippe GAUDEFROY Adeline UBOSKI Philippe LANCEL Mikaël
CANTA Raphaël LECOMTE Dany

Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé : DAVOINE Delphine (a donné procuration à CAUCHY Hubert
pour la représenter et voter en son nom),

Absents : HERMAN Antoine

Madame Adeline GAUDEFROY a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : **TARIFS DE DISPERSION DES CENDRES AU JARDIN DU SOUVENIR A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2016**

Monsieur le Maire informe l’assemblée que le jardin du souvenir, dédié à la
dispersion des cendres, a été achevé début novembre, ainsi que les pupitres
destinés à accueillir les plaques d’identification.

Il convient de prévoir un tarif de dispersion des cendres.

Après délibéré et à l’unanimité, le conseil municipal fixe à 50.00 € le tarif de
dispersion des cendres à compter du 1er janvier 2016, sachant que la plaque
d’identification et la gravure sont comprises dans le prix.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures

Pour copie conforme et certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la
transmission et de la publication le 24 novembre 2015.

Le Maire,
Dominique LAMOURET

